

Maitre d'ouvrage: Vinci Immobilier
2, Rue René Cassin - 14280 SAINT-CONTEST

PLAN DE VENTE
3 Boulevard DUNOIS -
14000 CAEN

Niveau	Typologie	Numéro
R+4	T4	LB407
PIECES		SURFACES
ENTREE		4,21 m²
Séjour/Cuisne		33,92 m²
WC		2,13 m²
PL.		0,73 m²
Buanderie		3,24 m²
CH.2		9,81 m²
CH.3		10,07 m²
DGT.		2,95 m²
SDD		5,07 m²
DRESSING		4,76 m²
CH.1		12,46 m²
SDB		7,63 m²
PL.		0,90 m²
		97,88 m²
Terrasse		31,85 m²
SURFACE TOTALE =		129,73 m²



PLAN DE SITUATION

Légende :		
MTA = Module Thermique Autonome	PE90 = Porte palière	Branchements et Attentes pour :
BEC = Ballon d'eau Chaude	PPxx = Porte de distribution	
CC = Chassis Couissant	PCoul = Porte Couissante Placard	E = Evier
VR = Volet Roulant	TY = Trappe de Vieille	LV = Lave vaisselle
PF = Porte Fenêtre	SdB = Salle de bain	LL = Lave Linge
F1 = Fenêtre avec allège vitrée	SdD = Salle de douche	F = Réfrigérateur
PL = Placard	PL = Placard	Fo = Four + Plaque
Tableau électrique	HSP = Hauteur Sous Plafond	H = Hotte
	HSFP = Hauteur Sous Faux Plafond	

Plan établi le : 01/07/025	Plan modifié le : 15/01/26
-------------------------------	-------------------------------

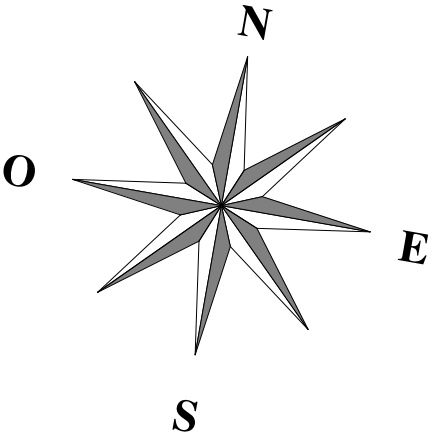
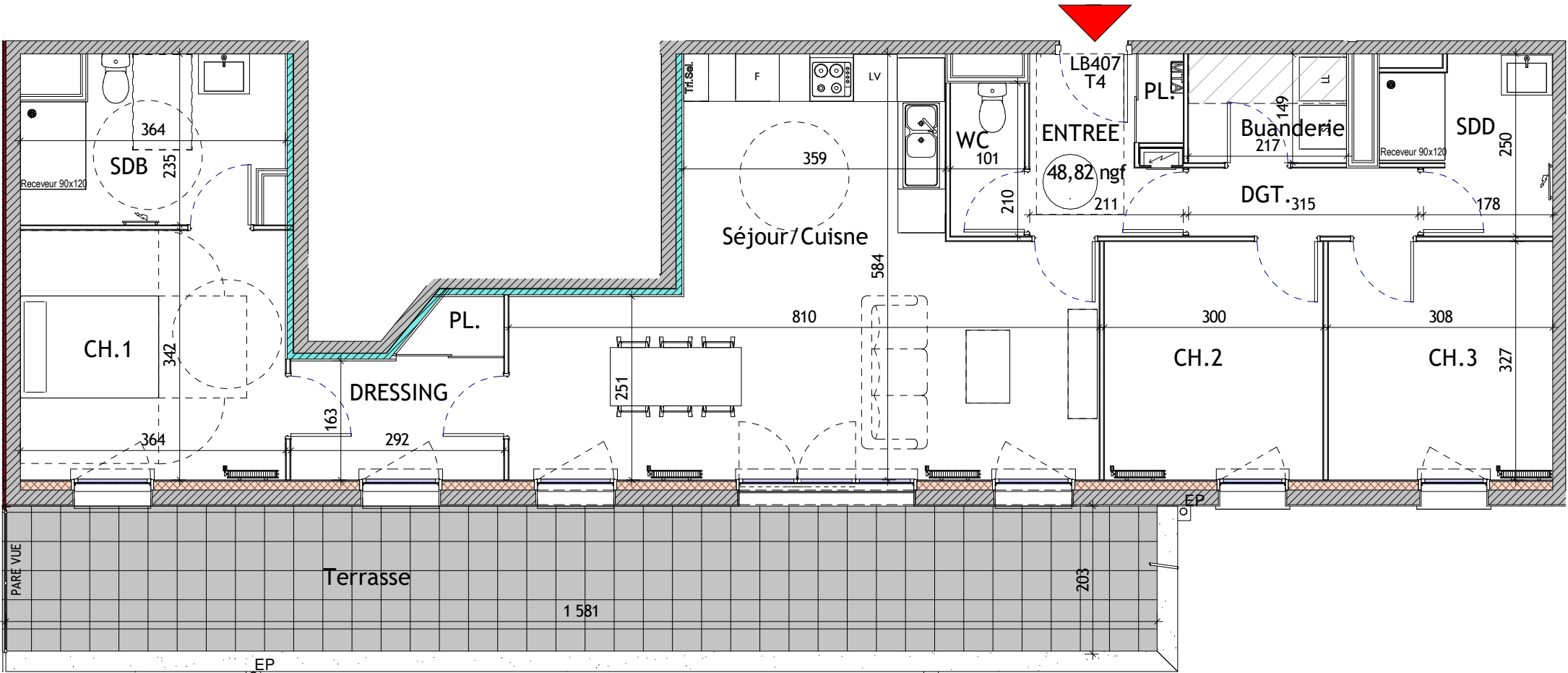
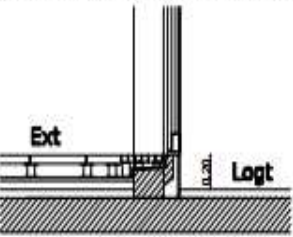


Schéma principe accès extérieur



ECH: 1/75ème (Format A3)

NOTA: Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations intentionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution ou contraintes administratives/réglementaires. Les surfaces données sont approximatives. La surface des placards est incluse dans la surface des pièces sauf précisions. Les surfaces sont conformes au décret du 23 Mars 1997 (Art.4.1). Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les éléments de mobilier (meubles, appareils ménagés et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. Le réservataire reconnaît avoir pris connaissance de l'avertissement suivant: Les modifications sont susceptibles d'être apportées aux plans des appartements en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, le positionnement des baies ainsi que les équipements.